

Inserm Transfert se félicite du Prix de l'inventeur européen décerné à Jérôme Galon par l'Office Européen des Brevets

Avec plus d'une cinquantaine de brevets et une marque, la réussite de l'Immunoscore® ; un test pour améliorer la prise en charge des patients atteints de cancers, et la création réussie de la société HalioDx, la stratégie de gestion de la propriété intellectuelle pilotée par Inserm Transfert est clairement validée.

Paris, le 9 juillet 2019 – Inserm Transfert, filiale privée de l'Inserm, en charge de la valorisation et des innovations de l'Inserm, se félicite de la réussite de la stratégie de propriété intellectuelle mise en place autour de l'invention de Jérôme Galon et de son équipe. En effet, cette stratégie a été récompensée, pour la première fois à l'Inserm, par le Prix de l'inventeur européen 2019, décerné ce mois de juin à Jérôme Galon par l'Office Européen des Brevets.

Prédire le risque de récurrence du cancer

L'invention de Jérôme Galon, l'Immunoscore®, est suivie depuis 2005 par Inserm Transfert qui a géré et accompagné toutes les étapes de la propriété intellectuelle autour de cette invention. Immunoscore® est un outil diagnostique qui peut aider les médecins à prédire les chances de survie et les risques de récurrences des personnes atteintes par un cancer, en se basant sur la force de leur réaction immunitaire.

Une gestion complète d'un portefeuille de brevets complexe et international

L'aventure commence avec les premières rencontres entre le département valorisation de l'Inserm et Jérôme Galon dès 2005. A partir de ce moment-là, Jérôme Galon sera accompagné par Inserm-Transfert dans la gestion complète du portefeuille de ses brevets ; depuis les premières demandes jusqu'à l'obtention du brevet, puis dans les extensions aux familles de brevets. Les premiers travaux publiés dès 2006 dans des articles de *Science*, de *New England Journal of Medicine* et *Journal of Clinical Oncology*, établissaient un nouveau paradigme révolutionnaire qui remettait en question le principe de la classification du cancer.

Convaincu de l'intérêt scientifique et de l'apport clinique important dans le domaine, Inserm Transfert a développé une stratégie de propriété intellectuelle adaptée autour de ce concept et a suivi le chercheur et son équipe dans leurs recherches en protégeant et défendant la moindre évolution technologique.

Neuf familles pour une cinquantaine de brevets

Ainsi, Inserm Transfert a fait preuve d'une vraie pugnacité, tout au long de ces années, pour convaincre en termes de dépôts de brevets afin de protéger l'invention ainsi que les droits de l'inventeur et de l'Inserm, en étoffant le portefeuille de brevets à tous les champs possibles au fur et à mesure des découvertes et des évolutions. Actuellement, pas moins de 9 familles de brevets représentant au total une cinquantaine de brevets, protègent cette invention et ses évolutions.

Cette gestion de la propriété intellectuelle a été rendue particulièrement complexe en raison des outils techniques innovants utilisés et à breveter, et du fait de la diversité des champs d'application potentiels visés. La gestion de la propriété intellectuelle aux Etats-Unis a été également difficile en

raison des difficultés posées pour breveter des outils de diagnostic dans ce pays mais au final l'équipe d'Inserm Transfert a réussi à faire délivrer un brevet sur Immunoscore®.

HalioDx : une belle PME issue de la valorisation

La création d'HalioDx en 2015 pour développer et commercialiser l'Immunoscore® a marqué une nouvelle étape dans la stratégie de valorisation. Accompagné de ses créateurs et de l'Inserm, Inserm Transfert a réussi à négocier une licence et à effectuer en moins de 6 mois le transfert de tous les brevets, dont l'Inserm, l'AP-HP, et l'Université Paris Descartes étaient copropriétaires.

« Protéger et valoriser la propriété intellectuelle des chercheurs et de l'Inserm, contribuer à faire émerger des entreprises innovantes basées sur les recherches de l'Inserm sont au cœur de notre mission » se félicite Pascale Augé, Présidente du Directoire d'Inserm Transfert qui poursuit, *« Inserm Transfert marche main dans la main avec Jérôme Galon depuis le tout début. C'est aussi le succès d'une aventure humaine entre le chercheur et l'Ingénieur Brevet au sein d'Inserm Transfert. C'est, ainsi, Matthieu Collin, Directeur Propriété Intellectuelle d'Inserm Transfert, qui a proposé la candidature de Jérôme Galon à l'OEB et a préparé avec lui le dossier. Le binôme a fonctionné et nous sommes très fiers de cette réussite. Aujourd'hui, Inserm Transfert continue à soutenir HalioDx et à suivre les procédures. Il y a un réel partenariat sur la gestion du portefeuille de brevets et dans le soutien au développement de l'entreprise. »*

Jérôme Galon déclare : *« Grâce à Inserm Transfert, les découvertes du laboratoire ont pu être brevetées ce qui nous a donné une antériorité pour un grand nombre de résultats innovants dans une discipline, l'immunologie des tumeurs, qui est passée en quelques années de l'ombre à la lumière. Avec le soutien d'Inserm Transfert, j'ai pu valoriser nos travaux et, avec mes associés, créer la société spécialisée en diagnostic en immuno-oncologie, HalioDx, qui compte déjà 160 employés. J'ai reçu avec joie et honneur le Prix de l'Inventeur Européen 2019 dans la catégorie recherche, m'encourageant à continuer de mettre la science au service de la santé et des patients. »*

« Ce prix est une reconnaissance européenne pour Jérôme Galon, l'équipe des Cordeliers, et l'équipe de Propriété Intellectuelle d'Inserm Transfert et je les en félicite » dit Vincent Fert, CEO d'HalioDx. Il ajoute : *« HalioDx a le privilège de travailler à l'industrialisation des différentes inventions de Jérôme Galon. Aujourd'hui Immunoscore® est disponible en Europe et aux USA pour les patients atteints de cancer du côlon localisé, les preuves d'utilité clinique se multiplient, et nous attendons prochainement l'inclusion dans les guidelines ainsi que le remboursement du test qui le rendra disponible pour tous les patients. »*

Comme l'a déclaré le Président de l'OEB, António Campinos, lors de l'annonce des finalistes du Prix de l'inventeur européen 2019 : *« L'invention de Jérôme Galon a eu un grand retentissement dans le domaine de l'oncologie. Il en a résulté une révision de la classification des cancers et cela pourrait déboucher sur l'élaboration de nouveaux traitements. En créant une start-up et en recourant au dépôt de brevet, Jérôme Galon a pu commercialiser ce nouveau procédé, permettant à ses travaux de recherche d'avoir un impact utile - c'est-à-dire en aidant les gens »¹.*

¹ Communiqué de presse | 20.6.2019 – OEB – Source : https://www.epo.org/news-issues/press/releases/archive/2019/20190620a_fr.html

A propos d’Inserm Transfert

Inserm Transfert, filiale privée de l’Inserm, est en charge de la valorisation et des innovations de l’Inserm en santé humaine et favorise les transferts de technologies sur le long terme selon les bonnes pratiques internationales. Fondée en 2000, Inserm Transfert SA gère sous délégation de service public l’intégralité de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de recherche de l’Inserm vers le monde industriel, de la déclaration d’invention au partenariat industriel et à la création d’entreprise.

Inserm Transfert propose aussi ses services dans le montage et la gestion de projets nationaux, européens et internationaux, ainsi que l’accompagnement à la valorisation de la recherche clinique.

Dès 2009, Inserm Transfert et l’Inserm se sont dotés d’une capacité d’investissement pour financer la preuve de concept.

Dès 2005 a été créé un fonds d’amorçage dédié aux sciences de la vie, Inserm Transfert Initiative.

www.inserm-transfert.fr

Contacts :

Agence Acorelis (Inserm Transfert) - Gilles Petitot – 06 20 27 65 94 – gilles.petitot@acorelis.com

Inserm Transfert - Ingrid Hargot – 01 55 03 01 44 - communication@inserm-transfert.fr